

européenne; la Commission du désarmement des Nations Unies est étudiée par l'une des deux Divisions de liaison avec la défense; le projet de création d'un fonds international pour le développement économique relève de la Division économique; la question des réserves aux conventions multilatérales est assignée à la Division juridique, etc. La coordination politique de tout ce qui intéresse les Nations Unies relève au premier chef de la Division des Nations Unies. Celle-ci tient les autres divisions des Affaires extérieures et les autres ministères au courant des problèmes de leur compétence particulière qui se posent aux Nations Unies. Avec leur concours et leurs conseils, elle rédige les réponses aux communications du Secrétaire général ainsi que les rapports demandés par les organes des Nations Unies. Elle prépare les instructions destinées aux délégations canadiennes envoyées aux sessions de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et de certaines institutions spécialisées, de même qu'elle révisé, en sa qualité de division coordonnatrice, les instructions que devront suivre les délégations à d'autres organes des Nations Unies. Elle prépare également, à l'intention du Parlement et du public canadien, des rapports périodiques sur le travail accompli par le Canada aux Nations Unies et au sein des institutions spécialisées, notamment la publication annuelle intitulée *Le Canada et les Nations Unies*, et les articles sur les Nations Unies qui paraissent dans le bulletin mensuel du ministère, *Affaires extérieures*.

Fonctions de la Division des Nations Unies

La principale fonction de la Division des Nations Unies consiste donc à coordonner plutôt qu'à recommander une ligne de conduite. Néanmoins, il y a des problèmes de nature variée à l'égard desquels la Division des Nations Unies endosse la responsabilité initiale. Dans cette catégorie de sujets figurent les préparatifs des réunions internationales et le choix des délégations (en collaboration avec la section des conférences internationales du ministère), les élections aux organes des Nations Unies et l'élection des fonctionnaires principaux de ces organes, la constitution des Nations Unies et l'admission des membres, divers sujets d'ordre administratif ou financier (de concert avec le ministère des Finances) et de nombreuses questions d'intérêt plus ou moins passager. Les affaires de trois des institutions spécialisées entrent dans les attributions propres de la Division des Nations Unies: l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation internationale du Travail et l'Union postale universelle. (Six autres — la Banque, le Fonds, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Union internationale des télécommunications et l'Organisation météorologique mondiale — sont du domaine de la Division économique du ministère des Affaires extérieures, tandis que les sujets relevant de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sont confiés à la Division de l'information.)

Les consultations interministérielles comportent diverses modalités qui peuvent prendre la forme d'un échange de correspondance ou d'appels téléphoniques. Mais on recourt aussi aux moyens suivants:

- a) *Réunions spéciales*: convoquées sur la proposition du ministère des Affaires extérieures ou de tout autre ministère intéressé, en vue d'étudier certaines questions d'intérêt spécial. Des fonctionnaires chargés de l'étude de ces questions dans chacun des ministères intéressés assistent à ces réunions. On recourt fréquemment à ce procédé, notamment lorsqu'il s'agit d'étudier une question pour la première fois. Ce procédé a l'avantage d'être souple et expéditif.
- b) *Comités interministériels*: établis généralement sous l'égide du Cabinet et composés de sous-ministres ou de leurs représentants. Seuls quelques comités de ce genre ont été établis par suite de la participation du Canada aux Nations Unies; par exemple, le Comité interministériel de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture. En principe, toutefois, les questions